



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2021

Recensement agricole : Préservons notre modèle agricole français familial, à taille humaine !

Les résultats du recensement agricole décennal publiés ce jour par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation démontrent une chose : le modèle agricole français demeure familial, à taille humaine et fondé sur la qualité !

Premier enseignement : sur la décennie écoulée, la surface agricole utile demeure stable, avec 50% de la surface du territoire métropolitain cultivée. C'est un élément capital pour reconstruire notre souveraineté alimentaire et conserver le foncier comme moyen de production. La FNSEA s'en félicite et appelle, les pouvoirs publics locaux comme nationaux, à continuer à porter une attention particulière à la protection des terres agricoles. Au-delà de la capacité de production, c'est aussi un outil de vitalité des territoires et de capacité à répondre aux enjeux climatiques.

Deuxième enseignement : L'agriculture française demeure ancrée sur un modèle familial, avec une évolution du salariat permanent, qui confirme le modèle particulier de l'agriculture française basé sur de petites et moyennes entreprises à capitaux familiaux. La surface moyenne s'établissant désormais à 69 hectares. En comparaison, la taille des fermes de nos voisins européens comme le Danemark ou le Royaume-Uni se situe en moyenne à, respectivement 79 et 81 hectares. Aux Etats-Unis, la taille moyenne atteint 332 hectares.

Troisième enseignement : notre agriculture poursuit et confirme son orientation vers une production diversifiée et de qualité : 36% des exploitations sont sous signe de qualité (agriculture biologique, labels...), soit un bond de 10 points en 10 ans. Un quart des exploitations commercialisent en circuits courts. Cela démontre que les agriculteurs ont à cœur de s'adapter à l'évolution de la demande des consommateurs.

Mais ce recensement met aussi en lumière les défis à relever pour assurer à l'agriculture un avenir sur le territoire français :

- Celui du maintien de l'élevage : Les exploitations spécialisées en production de bovins viande et lait, de porcins, d'ovins et de volailles sont fragilisées et l'avenir de l'élevage est posé.
- Celui du renouvellement des générations : 58% des agriculteurs ont plus de 50 ans et 100.000 exploitations ont disparu en 10 ans.

Cependant la stabilité du nombre de chef d'exploitation de moins de 40 ans est un élément de satisfaction car il démontre l'attractivité du métier pour les jeunes, tout comme la hausse des effectifs dans l'enseignement agricole, car de nombreux postes sont à pourvoir.

Pour la FNSEA, la question du revenu des agriculteurs est déterminante pour attirer de nouveaux porteurs de projets. La mise en application de la loi EGalim 2, pour une revalorisation des prix, une politique de compétitivité passant par la fin des surtranspositions et la baisse des charges entre autres, doivent être au cœur des politiques agricoles européennes et françaises pour redonner aux agriculteurs actuels et futurs des perspectives de rémunération avec la forte mobilisation capital-travail dans les exploitations. C'est une condition impérative pour attirer des jeunes, c'est une condition impérative pour assurer la souveraineté alimentaire de la France.

Telle est notre ambition, que nous placerons au cœur de la campagne présidentielle à travers nos propositions : remettre les femmes et les hommes au cœur du projet agricole !

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr